LE JOURNAL INDÉPENDANT DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Quartier L!bre

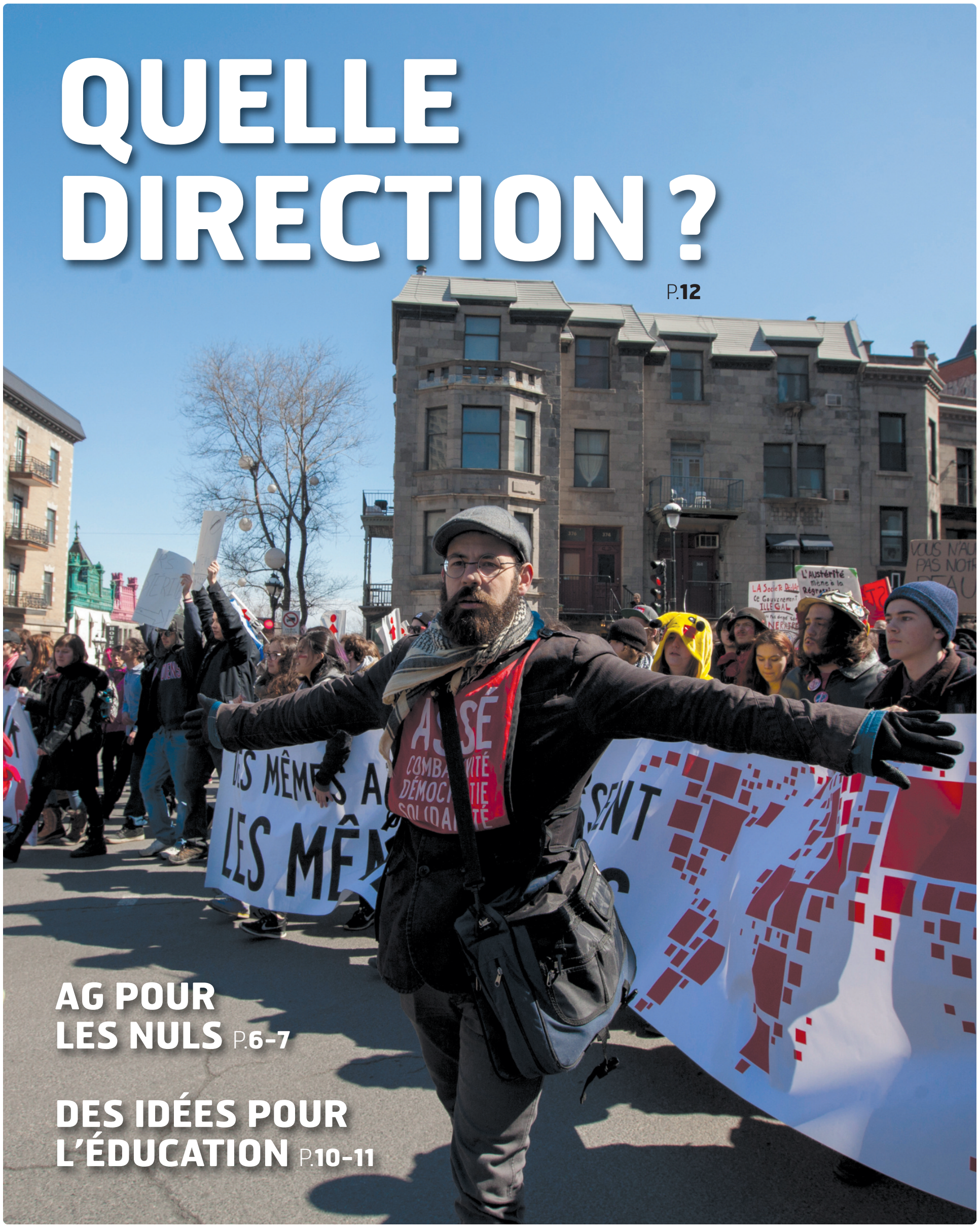

QUELLE DIRECTION ?

P.12

AG POUR LES NULS P.6-7

DES IDÉES POUR L'ÉDUCATION P.10-11

Volume 22 • nº 15 • 8 avril 2015

CAMPUS EN BRÈVES

PAR AYOUB RAFEY

GORDON BROWN S'EXPRIME SUR L'ÉDUCATION À MONTRÉAL

Dans le cadre de la série de conférences Leaders internationaux Bell, organisée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain le 25 mars dernier, l'ancien premier ministre du Royaume-Uni Gordon Brown s'est exprimé sur divers enjeux d'importance, dont l'éducation.

Plusieurs étudiants de l'UdeM ont eu l'occasion d'assister à cette conférence. *« Une rencontre avec un ancien leader politique est toujours pertinente : si on est d'accord avec les propos du conférencier, on obtient des arguments de plus en faveur de nos positions politiques*, rapporte l'étudiante à la maîtrise en science politique Sophia Déry. *Si, au contraire, on tend à renier les propositions du conférencier, on peut développer notre esprit critique face au discours qui nous est présenté. »*

PHOTO : FLIKR.COM / DROWINGSTREET

Gordon Brown a tenu une politique économique assez semblable à celle de ses prédécesseurs conservateurs au début de son mandat avant d'augmenter les dépenses de l'État, notamment dans le domaine de l'éducation. Source : ONU, Global Education

M. Brown a abordé plusieurs problématiques lors de la conférence tenue à l'Hôtel Bonaventure, notamment l'état de l'économie mondiale et de l'Union européenne, la montée du nationalisme en Europe, la crise de 2008 ainsi que le référendum écossais, tout cela mis en relation avec le contexte canadien.

Le conférencier a tenu à mettre l'accent sur l'importance de l'éducation. *« Vous ne serez jamais un pays prospère si vous n'investissez pas dans l'éducation,* a-t-il déclaré lors des premières minutes de son discours. *Soutenir l'éducation est, à mon sens, la plus grande préoccupation de ce monde.* […] *Le Canada a un rôle énorme à jouer et j'espère que ce sera une chose que vous ferez pour votre nation dans le futur »,* a conclu M. Brown.

Gordon Brown a été premier ministre du Royaume-Uni de 2007 à 2010.

NOMBRE LA SEMAINE

1 M$

Selon la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM), cette année, l'Université supprimera 500 000 $ des fonds destinés aux bourses de soutien aux cycles supérieurs et un autre montant de 500 000 $ destiné à l'achat de collections pour les bibliothèques. La FAÉCUM avait notamment réussi à conserver une enveloppe de 9 M$ destinée aux bourses de soutien en octobre dernier.

CONGRÈS DE LA FAÉCUM : COUPS DE FIL ET QUOTAS

Le rassemblement annuel de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM) a eu lieu du 27 au 29 mars derniers. Son édition 2015 aura été marquée par la désaffiliation de la Fédération à la FEUQ, par une discussion autour de la fondation d'une future instance nationale et par l'irruption de quelques sujets polémiques.

Le congrès de cette année a été l'hôte de certaines discussions pour le moins tendues au sujet de la transparence au sein de la fédération. C'est lors de la présentation des différents candidats pour la formation du prochain bureau exécutif (BE) et du prochain conseil d'administration (CA) que la tension s'est mise à monter.

Certaines personnes ayant préalablement fait savoir leur intérêt pour la FAÉCUM auraient été appelées par l'actuel secrétaire général, Vincent Fournier Gosselin, afin de se présenter aux postes vacants. Une information qu'il a lui-même confirmée auprès de *Quartier Libre*. *« J'ai posé la question, à savoir si les candidats avaient été poussés par un membre du BE à se présenter*, explique le délégué de l'Association des étudiants et étudiantes en Sciences économiques de l'UdeM, Joël Dusablon-Sénécal. […] *Souvent, j'ai l'impression que les personnes qui se ramassent là ont été poussées par d'anciens membres du BE, ce qui empêche le renouvellement du BE. Personnellement, je suis plus ou moins à l'aise avec ça, surtout quand on considère que la majorité des personnes sont ou ont été affiliées à un parti politique, généralement le même, c'est-à-dire le Parti Québécois. »*

La discussion sur les appels a eu lieu le dernier jour du congrès. *« J'ai trouvé quand même relativement étrange que la discussion là-dessus soit mise de côté en revenant de manger parce qu'il y avait encore beaucoup d'associations qui voulaient en discuter et en parler,* exprime Joël Dusablon-Sénécal. *Je n'accuse personne. »*

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Les associations étudiantes ont voté à l'unanimité pour une désaffiliation de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Féminisme

La création de la nouvelle instance nationale a quant à elle suscité des questionnements par rapport à la participation des femmes à la vie politique. Le débat est né après que certaines associations aient demandé à établir la parité hommes-femmes au sein du conseil exécutif de la prochaine association nationale.

Tous n'étaient pas du même avis. L'établissement de quotas était vu de manière contreproductive par certains. *« On croit vraiment qu'il y a d'énormes progrès à faire vis-à-vis de l'égalité hommes-femmes et que la société est toujours disparate*, explique le président de l'Association des étudiants d'économie politique, Adam-Paul Ihaddadene-Salzgebe. *Cependant, on ne pense pas que le quota soit un bon moyen de faire valoir les intérêts et les arguments pour la parité hommes-femmes. »*

La FAÉCUM représente 83 associations étudiantes de l'UdeM.

RÉSULTATS EXPRESS

CHEERLEADING 1ER RANG RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS @ UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC	1er
TENNIS MASCULIN DÉFAITE EN DEMI-FINALE CONTRE L'UNIVERSITÉ McGILL @ STADE UNIPRIX, MONTRÉAL	4–3
TENNIS FÉMININ VICTOIRE EN FINALE CONTRE L'UNIVERSITÉ McGILL @ STADE UNIPRIX, MONTRÉAL	4–3

PHOTO : COURTOISIE JAMES HAJJAR

L'équipe de cheerleading des Carabins remporte leur deuxième titre du RSEQ en cinq ans.

ÉDITO

DÉSACCORD MANIFESTE

PAR CAMILLE DUFÉTEL

1937, URSS. De bons petits soldats restent bouche bée devant une affiche spectaculaire. Celle-ci met en scène un hardi navigateur, arborant une moustache soigneusement taillée. En arrière-plan, le fameux drapeau rouge. Celui du marteau et de la faucille. Les jeunes soldats esquissent un grand sourire et marchent ensemble dans la même direction. Culte de la personnalité, propagande et pensée unique, pas de doute, on est en plein dedans.

Une autre époque, me direz-vous ? Si nul n'est censé ignorer qu'en 2015, le totalitarisme est loin d'avoir disparu de la surface de la Terre, personne ne peut non plus négliger à quel point le culte de la pensée unique est encore aujourd'hui ancré dans notre quotidien.

Nombre de blogueurs et de penseurs en tous genres s'inquiètent régulièrement des dérives de l'uniformisation de la pensée dans nos sociétés, aussi bien dans la sphère politique que dans celle de la consommation de masse. Une pensée unique qui, sournoisement, tourne le dos à l'idée même de la démocratie. Cette sacrée démocratie…

Une démocratie que tant de sociétés, d'organisations et d'institutions essaient tant bien que mal d'appliquer… Et qui nous permet de nous retrouver aujourd'hui, et heureusement, à des années lumières de l'URSS de la fin des années 1930 – et de tous les régimes totalitaires actuels.

Eh bien parlons-en. Parlons justement de ce fantasme que nombre de pays prétendent avoir réalisé. En oubliant parfois certains de ses préceptes, mais ceci est un autre débat.

Il me semble que cette démocratie, qu'on aime servir à toutes les sauces, a su user de ses charmes auprès de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Celle-ci en a même fait son fer de lance : *« Au sein de l'ASSÉ, un contrôle démocratique est assuré en tout temps par les étudiant-e-s des associations membres. Ce sont elles qui, par exemple, choisissent les revendications et le plan d'action à mettre en œuvre pour obtenir celles-ci. »**

L'exécutif de l'ASSÉ, contrairement au fonctionnement de bon nombre d'organisations, n'a pas le pouvoir de décider. Seul le congrès est l'instance décisionnelle suprême. Chacun met cartes sur table et les associations membres sont libres d'accepter ou non les décisions prises en congrès. Jusque-là, tout va bien.

Là où le bât blesse selon moi, c'est quand on parle de *« contrôle démocratique »*. Quand on juxtapose ces deux termes, cela ne peut que créer des étincelles. Ce contrôle, appliqué à la lettre par l'ASSÉ, n'est-il pas ce qui a mené à la démission de l'exécutif de l'Association ?

Quand l'exécutif de l'ASSÉ propose un repli stratégique du mouvement jusqu'à l'automne prochain, la question n'est pas de savoir s'il a tort ou raison. L'ASSÉ parle d'une lettre qui n'était pas la bienvenue** et dont les membres de l'Association auraient dû discuter entre eux. Mais ce qui saute aux yeux, c'est avant tout la fin abrupte de cette affaire. C'est un peu la loi du *« Tu déroges d'un centimètre à la règle, tu es renvoyé »*. Rappelons que les membres du conseil exécutif ont d'abord démissionné puis ont été destitués de leurs fonctions symboliquement.

Le *« contrôle démocratique »* exercé par l'ASSÉ n'est-il pas poussé à son paroxysme ? Ne serait-il pas un paradigme parfait de la pensée unique ? Il semble en tout cas mettre en lumière ici les limites du mode de fonctionnement de l'Association.

ILLUSTRATION : MELKI MELGAREJO

Un consensus à tout prix ?

Une voix dissonante qui prend la porte, c'est ce que l'on retiendra finalement de cette histoire. Parce que selon moi, cette affaire a surtout été étouffée dans l'œuf. Faut-il absolument qu'une seule et même voix crie dans son porte-voix : *« La grève générale illimitée et on ne cédera devant rien, la lutte perdurera coûte que coûte ! »*, pour qu'un mouvement de contestation soit valable ?

Certes, trop de dissensions au sein d'un mouvement de grève sont sans doute susceptibles de le desservir, mais quoi de plus sain que d'entendre un questionnement public sur les moyens ou le moment de la mobilisation ? Une mobilisation qui comporte de multiples facettes, entre jeunes infirmiers, futurs médecins, groupes féministes et autres étudiants qui protestent contre le projet de loi 20, l'économie du pétrole et les mesures d'austérité du gouvernement en général.

Parmi eux, combien ont exactement le même point de vue sur la façon de mener à bien une telle grève et sur des solutions concrètes à apporter aux enjeux qui font polémique ? Peut-être peu, et pourtant, cela ne les empêche pas de s'entendre sur une volonté commune d'agir.

Avant de prôner une grève sociale, pourrait-on prôner une grève réellement démocratique ?

* asse-solidarite.qc.ca

** *Le Devoir*

OFFRE D'EMPLOI

Quartier L!bre est à la recherche de chefs de pupitre. Consultez quartierlibre.ca pour plus de détails.

PROCHAINES RÉUNIONS DE PRODUCTION : les mercredis 8 avril et 19 août à 16 h 30 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Quartier L!bre

RÉDACTRICE EN CHEF
Camille Dufétel
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
CAMPUS | Charles-Antoine Gosselin
campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ | Katy Larouche
societe@quartierlibre.ca

CULTURE | Caroline Poliquin
culture@quartierlibre.ca

PHOTOGRAPHIE DE LA UNE
Isabelle Bergeron

JOURNALISTES
Ayoub Rafey, Anastassia Depauld, Anne Gabrielle Ducharme, Camille Feireisen, Alice Mariette, Mathias Rojo

ILLUSTRATEURS
Melen Joly, Anne-Laure Mahé, Melki Melgarejo

CORRECTEURS
Roxanne Désilets-Bergeron, Valérie Langlois, Juliette Tirard-Collet

PHOTOGRAPHE
Isabelle Bergeron
isabellebergeronphotographe.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse

PUBLICITÉ
Accès-Média | accesmedia.com

IMPRESSION Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.

Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
C. P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.
PROCHAINE TOMBÉE
13 avril
PROCHAINE PARUTION
22 avril

ÉLECTIONS FAÉCUM

UN LEADERSHIP « CONCILIATEUR »

Nicolas Lavallée a remporté l'élection contre la chaise* le 29 mars dernier lors du congrès de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAÉCUM). En plus de chapeauter les autres officiers du bureau exécutif (BE), il est le président du conseil d'administration et aussi le porte-parole de la Fédération, qui représente 39 000 étudiants de l'UdeM.

PAR AYOUB RAFEY

Quels seront les axes principaux de votre mandat ?

[…] *Le premier axe serait la création d'une nouvelle association nationale. Le deuxième que je trouve important, c'est l'inclusion de différentes populations étudiantes sur le campus. Certaines ont peut-être été moins incluses par le passé, que ce soit au niveau de la participation des femmes, des transsexuels ou d'autres communautés comme les cycles supérieurs. Un troisième axe qui va être important, c'est le soutien psychologique. Ce serait de le bonifier autant aux cycles supérieurs qu'au premier cycle. C'est un enjeu auquel il va falloir apporter des solutions.*

> *« Je pense que l'association nationale va être à créer d'ici la fin de mon mandat. Evidemment, ça ne relève pas que de moi. »*
>
> Nicolas Lavallée
> Secrétaire général de la FAÉCUM

Lequel de ces enjeux voudrez-vous absolument régler avant la fin de votre mandat ?

Je pense que l'association nationale va être à créer d'ici la fin de mon mandat. Évidemment, ça ne relève pas que de moi. Il ne faut pas se passer trop longtemps d'une représentation nationale. Pour les autres axes, c'est plus un travail à long terme.

Comment comptez-vous faire évoluer ces dossiers ?

Au niveau national, la première étape c'est vraiment de bien comprendre quelles sont les volontés des associations membres à l'UdeM. […] *C'est aussi continuer à rassembler les différentes associations au national et essayer de trouver le point en commun qui nous unit tous et à partir duquel on aurait un projet à soumettre aux étudiants qui auront, évidemment, le choix de l'accepter ou de le refuser. Il s'agirait de rassembler, le plus rapidement possible, tout le monde autour d'une idée, et une fois que c'est fait, d'aller de l'avant.*

Pour ce qui est de de la participation des femmes, on a une recherche qui a été déposée en conseil central, elle n'a pas encore été adoptée. Elle devrait l'être au prochain conseil central en avril. Ça va être de prendre les recommandations [NDLR : issues de cette recherche] *et de les appliquer dans le temps à l'aide d'un plan stratégique qui nous permettra de voir ce qui est faisable tout de suite, et ce qui est faisable sur du moyen ou long terme* […].

Au niveau de la population trans, on a une recherche sur la diversité sexuelle qui a été faite. Ça va être de voir comment est-ce qu'on peut appliquer ces recommandations-là, et pour les autres types de populations comme les cycles supérieurs, c'est de voir comment on peut bonifier l'offre de services de la Fédération et de mettre ça dans le temps pour voir comment on la développe […]. *C'est la façon dont fonctionne la FAÉCUM de façon générale. On prend un problème, on l'étudie, on en ressort des recommandations et par la suite on avance avec ça.*

La transparence au sein de la FAÉCUM est un sujet assez récurrent. Qu'en pensez-vous ? Comment comptez-vous apaiser les critiques ?

Je pense que la transparence est une bonne chose. À mon sens, la Fédération est transparente et il y a peut-être moyen de la rendre plus… pas plus transparente parce que je pense qu'elle l'est déjà beaucoup, mais peut-être qu'il y a une partie de la documentation qui pourrait être disponible sur notre nouveau site Web avec un code d'accès par exemple […]. *Par contre, il y a d'autres documents qui, je crois, devront demeurer à accès plus restreint, mais c'est aussi une question de politique d'accès à l'information que le conseil d'administration devrait réviser cette année aussi.*

Comment arriverez-vous à vous adapter à des tâches plus internes, vous qui êtes habitué à travailler avec des acteurs externes à l'UdeM [NDLR : Nicolas Lavallée était, avant de devenir secrétaire général, coordonnateur aux affaires externes au sein de la FAÉCUM] ?

J'ai déjà été président de mon association étudiante. Je sais un peu comment gérer une dynamique interne d'équipe. Pour ce qui est de l'interne sur le campus, il n'y a pas que moi derrière tout ça. La FAÉCUM, c'est une grosse boîte dans laquelle il y a beaucoup de ressources. J'ai peut-être un retard pour tout ce qui est plus académique, mais je vais pouvoir m'adapter et je compte utiliser ces ressources afin de le rattraper. Pour ce qui est du côté plus administratif, j'ai déjà été sur plusieurs conseils d'administrations, donc à ce niveau-là, je n'ai pas trop de craintes.

Avez-vous déjà milité au sein d'un parti ?

J'ai déjà eu ma carte du Parti Québécois par le passé et celle du Bloc Québécois il y a très longtemps.

Quelles seront les principales divergences entre vous et Vincent Fournier Gosselin ?

Je dirais peut-être que Vincent est plus centralisateur que moi. J'ai toujours qualifié mon leadership de conciliateur. Je dirais que c'est peut-être là la différence. En même temps, tout ça est à nuancer, ce n'est pas blanc ou noir.

*Une élection a été tenue même s'il n'y avait qu'un candidat.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Nicolas Lavallée devient le 39e secrétaire général de la FAÉCUM.

Développement social, régional et territorial

Des programmes de DESS, de maîtrise et de doctorat, pour analyser les enjeux, les défis et les dynamiques de développement des régions.

UQAR www.uqar.ca/developpement

ENTRE DEUX CHAISES… DE COURS

Les étudiants inscrits à un baccalauréat bidisciplinaire à l'UdeM suivent des cours donnés dans deux départements différents. Dans un contexte de levée de cours, certains se retrouvent parfois dans une situation quelque peu confuse, à moitié en grève et à moitié sur les bancs d'école.

PAR ANASTASSIA DEPAULD

«*C'est drôle comment ça se passe, j'ai la moitié de mes cours,* témoigne l'étudiante au baccalauréat en communication et politique Amélia Houde. *Ça ne me dérange pas vraiment, mais j'aurais aimé être en grève.* » L'Association des étudiants en science politique et en études internationales (AÉSPEIUM) est en grève ponctuelle tandis que l'Association des étudiant(e)s en communication (AECUM) n'a pas voté en faveur de la grève.

Malgré son envie de militer, l'étudiante doit s'en tenir aux décisions prises par les associations. Selon les règlements généraux de l'AÉSPEIUM, pour avoir le droit de vote, il faut être membre, ce qui signifie être inscrit à temps plein ou à temps partiel au baccalauréat en science politique, à la majeure ou à la mineure ou au baccalauréat en études internationales de l'Université. *« Nous n'avons pas le droit de vote dans les assemblées générales de science politique, alors je me présente, je partage mon avis, mais je ne peux pas voter,* explique-t-elle. *C'est frustrant. »*

Cette situation est similaire dans d'autres programmes bidisciplinaires, notamment celui de psychologie et sociologie. *« Nous, on était concernés par trois assemblées générales : celle de sociologie, celle de psychologie et celle de psycho-socio »,* commente l'étudiante au baccalauréat en psychologie et sociologie Catherine Bois-Lapointe. Ses cours relevant du Département de sociologie ont d'abord été levés, puis l'Association générale des étudiants et étudiantes de psychologie de l'UdeM a ensuite voté pour lever les cours du 30 mars au 2 avril.

« Lors de l'assemblée générale de psychologie, on n'avait pas le droit de vote alors qu'on a quand même 50 % de nos cours en psychologie, explique Catherine. *On a fait une assemblée générale pour psycho-socio qui concernait seulement deux cours, et on a voté pour la grève. »*

Selon Amélia Houde, la complexité du problème réside dans le fait qu'il n'existe pas beaucoup de cours bidisciplinaires comme tels. *« On travaille fort actuellement au sein de l'Association des étudiant(e)s en communication et politique pour établir un protocole au sein de l'AÉSPEIUM et de l'AECUM afin de pouvoir voter durant les assemblées générales de ces deux associations,* précise-t-elle. *Que tu sois pour ou contre la grève, c'est important de pouvoir voter. »*

Pour l'instant, les étudiants au baccalauréat en communication et politique peuvent uniquement voter dans le cadre des assemblées générales de l'Association des étudiant(e)s en communication et politique.

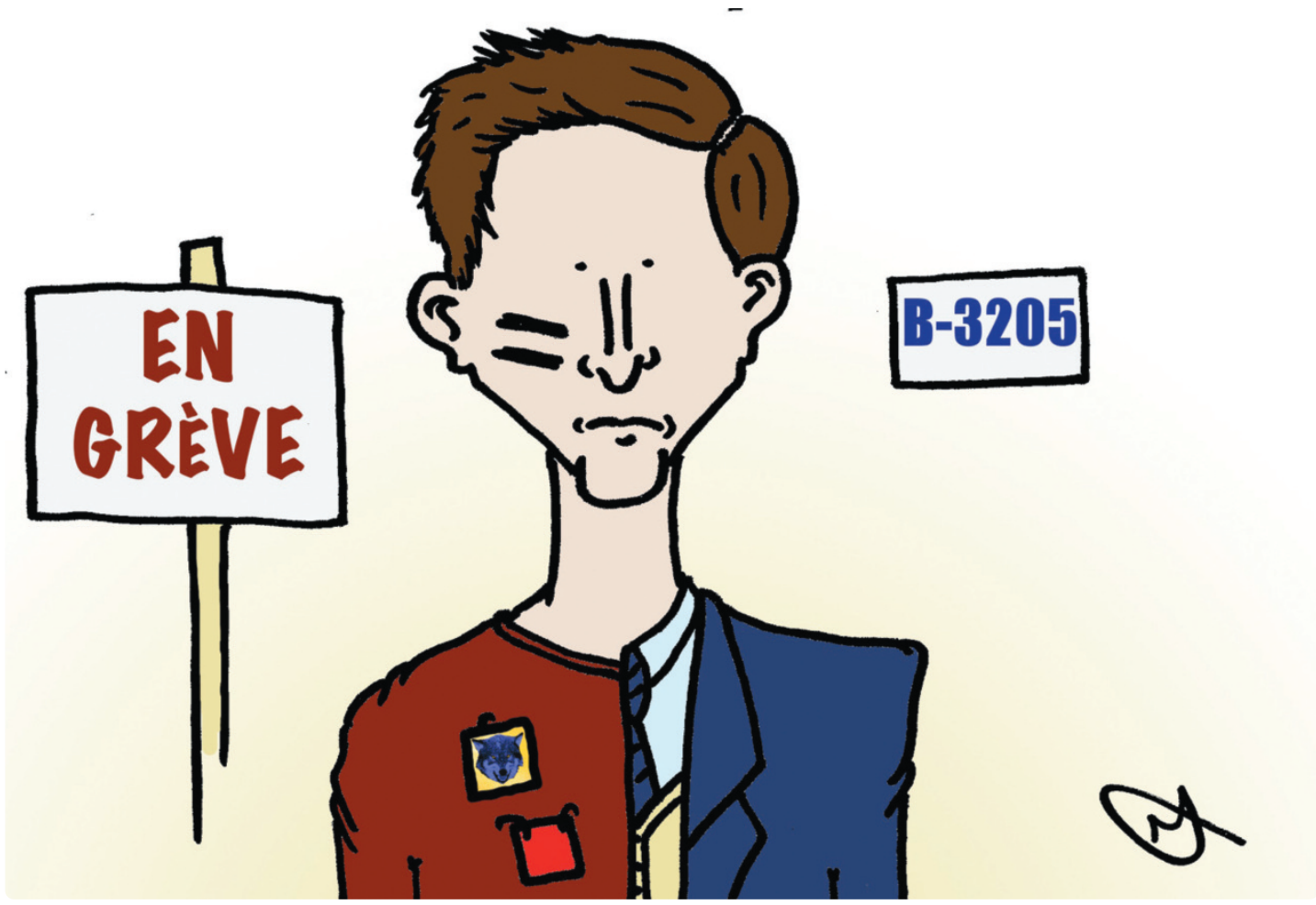

ILLUSTRATION : MELEN JOLY

Pas de système idéal ?

Selon le professeur au Département de philosophie Christian Nadeau, beaucoup de ses étudiants sont soit dans des programmes bidisciplinaires, soit dans des mineures.

Un tiers de son audience est composé d'étudiants en philosophie. *« Bien sûr, certains de ces étudiants* [NDLR : dans des programmes bidisciplinaires] *pourraient se sentir lésés, mais c'est le propre de n'importe quelle grève,* dit-il. *À partir du moment où il y a une structure en place avec une organisation, on doit la respecter. »*

Selon le professeur, il n'existerait pas de système permettant de satisfaire chaque étudiant. *« C'est aux étudiants de voir entre eux s'ils jugent que la structure actuelle leur permettant de faire la grève est adéquate »*, ajoute-t-il.

Les étudiants peuvent donner leur avis, mais ne peuvent pas voter. Cela pourrait créer des tensions et des alliances, selon Catherine. *« Ne pas pouvoir voter en assemblée générale de psychologie nous sépare encore plus de ce Département,* assure-t-elle. *On est beaucoup plus proches du Département de sociologie puisqu'on peut voter en assemblée générale pour cette discipline. »*

Quant au rattrapage des cours, il s'agit d'une décision qui n'appartient ni aux étudiants ni aux professeurs. *« C'est une décision qui relève à la fois de la négociation de notre syndicat et de l'administration en vertu de la dernière convention collective,* explique M. Nadeau. *Dans mon cas, par exemple, je vais manquer trois séances si la grève s'arrête comme prévu. La seule indication que j'ai donnée aux étudiants, c'est que s'il y a reprise, nous allons reprendre là où nous avons laissé, mais pour le moment, je n'ai pas d'autres renseignements. »*

Sept programmes bidisciplinaires à l'UdeM ont été concernés par des votes de grève entre le 23 mars et le 2 avril.

CASSE-TÊTE MULTIDISCIPLINAIRE :

LE CAS D'OLIVIER GIRARD

Étudiant au baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire

Les étudiants de ce programme doivent suivre des cours qui relèvent du Département des littératures de langue française et des cours qui relèvent du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

MÉDIIAS
Mouvement des étudiant(e)s de l'interactivité, de l'image animée et du son.

Olivier a **exceptionnellement le droit de vote** à l'AG de grève.

AÉLLFUM
Association des étudiants en littératures de langue française

Olivier **n'a pas le droit de vote**.

Comme c'est le cas pour plusieurs autres étudiants inscrits dans un programme bidisciplinaire à l'UdeM, le programme en écriture de scénario et création littéraire n'a pas sa propre association étudiante. *« Depuis 2012, le Mouvement des étudiant(e)s de l'interactivité, de l'image animée et du son nous permet de voter exceptionnellement dans leurs assemblées de grève »*, explique Olivier Girard.

Les règlements généraux de l'Association des étudiants en littératures de langue française (AÉLLFUM) ne permettent pas aux étudiants du même programme qu'Olivier de voter dans les assemblées générales de cette même association. *« Mon cours FRA 2720 est présentement piqueté par des gens de l'Association de de littératures françaises, alors que ce cours est composé d'étudiants issus de mon baccalauréat »*, explique Olivier.

Sources: UdeM, Olivier Girard, Nicolas Rouillard, Antoine Amnotte-Dupuis (président du MÉDIIAS)

POLITIQUE ÉTUDIANTE

AG POUR LES NULS

Vingt-trois associations de l'UdeM se penchent cette semaine sur la reconduction de la grève. Elles attireraient davantage d'étudiants qu'aux assemblées de l'automne et les quorums seraient en majorité largement atteints, selon les données recueillies par *Quartier Libre*. Certains étudiants découvrent le fonctionnement du système politique étudiant, alors que d'autres sont appelés à renouer avec ses mécanismes.

PAR CHARLES-ANTOINE GOSSELIN | RECHERCHE DE SOPHIE ARBOUR

«*Depuis le début de 2014, le taux de participation aux assemblées est resté autour du 5 %,* constate l'étudiante à la maîtrise en sciences de l'information et coordonnatrice générale de l'Association des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'UdeM (AEEEBSI), Valérie Rioux. *Pour l'assemblée générale de grève, nous avons eu un taux de participation de 12.5 %.* »

Attirer le nombre de participants nécessaire aux assemblées étudiantes peut être difficile, selon la coordonnatrice du comité de mobilisation de l'Association générale des étudiants de psychoéducation de l'UdeM et étudiante au baccalauréat en psychoéducation, Sophie Pagé Sabourin. *« Les horaires de chacun peuvent être difficiles à concilier »,* souligne-t-elle.

De son côté, le coordonnateur aux affaires externes de l'Association des étudiant(e)s en philosophie de l'UdeM Frederick Fortin reconnaît que les procédures d'une assemblée peuvent créer certaines frustrations. Il soutient toutefois que le décorum (voir définition p. 7) est respecté. *« Cela* [NDLR : Une démocratie de type participatif] *favorise le débat. Les votes clôturent toujours des débats autour d'une question particulière,* explique-t-il. *Cela donne une légitimité aux décisions qui sont prises.* »

Alors que l'assemblée générale pour la grève déclenchée le 23 mars dernier par le Regroupement des étudiants en sociologie de l'UdeM a duré moins d'une heure, celle de l'Association étudiante en anthropologie de l'UdeM a duré plus de quatre heures. *« Sans mandat donné par ses membres, l'exécutif n'a pas la légitimité d'agir sur différents enjeux, ce qui nécessite de faire des AG régulièrement,* soutient la doctorante en sociologie et présidente de l'Association des cycles supérieurs en sociologie de l'UdeM, Annick Vallières. *De plus, les AG peuvent être considérées comme longues en raison des discussions et des débats. Mais en même temps, c'est le moindre mal pour avoir l'avis des membres sur diverses questions.* »

Variété de codes

Les délibérations d'une assemblée sont guidées par des instruments que l'on appelle des codes. Les associations de l'UdeM utilisent une variété de codes, que ce soit le Code Morin, le Code Lespérance, le Code Véronneau, ou encore des codes personnalisés. *« Le Code Véronneau exige que les membres élisent un président par vote,* explique Frederick Fortin. *L'exécutif présente la personne qu'il a invitée à l'assemblée, qui peut décider en toute souveraineté de retenir ses services comme président. Les autres codes ne l'exigent pas, et permettent à l'invité d'ouvrir l'assemblée et de la présider sans que la légitimité de sa présidence n'ait été votée.* » Un président d'assemblée se soumet au verdict de l'assemblée quand un membre de celle-ci en a appelé de se sa décision et selon le Code Lespérance, il doit *« d'une façon générale, s'appliquer à être impartial »*.

Advenant une égalité dans les votes, le président tranche. *« Souvent, le président n'est pas un membre de l'association,* poursuit Frederick. *Il vient de l'extérieur, il peut être diplômé d'une autre discipline et est choisi pour son expérience en présidence. Il sera donc amené, selon les codes, à trancher les questions alors qu'il ne fait pas partie de l'association.* »

De son côté, Sophie Pagé Sabourin explique qu'elle trouve le Code Morin plus facile à comprendre. *« Si les abstentions sont plus importantes que les pour ou contre, la proposition est rejetée,* affirme-t-elle. *Dans le Code Lespérance, par exemple, si une proposition est appuyée par quatre voix, rejetée par deux, et que 50 étudiants s'abstiennent, la proposition sera acceptée. Le Code Morin demande à ce qu'en un tel cas, la proposition soit rejetée.* »

EXEMPLES DE PARTICIPATIONS

	QUORUM	TAUX DE PARTICIPATION
AELLFUM Association des étudiants en littératures de langue française	10 %	20 %
ACSSUM Association cycles supérieurs en sociologie	10 %	11 %
AEEEBSI Association des étudiantes et étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information	5 %	12,5 %
RÉÉSUM Regroupement des étudiantes et les étudiants de sociologie	10 %	28 %

Source : Sondage *Quartier Libre*

UNIVERSITÉ Concordia UNIVERSITY
ÉCOLE DE GESTION JOHN MOLSON
AACSB ACCREDITED

VOUS PENSEZ SÉRIEUSEMENT À SURCLASSER LA CONCURRENCE?
NOUS AUSSI.

Nos professeurs de renommée mondiale infusent leur pensée **innovante** dans les salles de classe de nos programmes de deuxième cycle.

NOS MAÎTRISES ÈS SCIENCES EN FINANCE, MANAGEMENT ET MARKETING SONT DES PROGRAMMES DE RECHERCHE QUI FORMENT LES ÉTUDIANTS À DEVENIR **SPÉCIALISTES** DANS UN DOMAINE D'EXPERTISE CONNEXE

- Développer les compétences analytiques et techniques recherchées par les employeurs
- Bonifiez votre offre de service sur le marché de l'emploi
- Option accélérée vers le doctorat
- Deux années d'études à temps plein (ou quatre ans à temps partiel)

SÉANCE D'INFORMATION
mercredi le 15 avril à 17h30
1450 rue Guy, Montréal
10e étage, MB 10.302

INSCRIVEZ-VOUS À
concordia.ca/jmsbinfosessions

OU VISITEZ
concordia.ca/jmsbmsc

LE MONDE EST PETIT NOUS VOYONS GRAND
ENSEMBLE, REPENSONS LE MONDE

ENTRE PROCÉDURES ET LÉGITIMITÉ

Ailleurs dans la province, 93 associations étudiantes présentes sur plus de 10 campus ont tenu des assemblées générales de grève. Autant d'associations sont associées à des procédures différentes, mais toutes sont généralement confrontées à des problèmes comparables : stimuler la participation au processus de consultation, tout en l'encadrant suffisamment pour éviter les irrégularités.

PAR KATY LAROUCHE

TROUVER L'INTRUS

En février dernier, le vote de grève qu'ont tenu les membres de l'Association facultaire des étudiants en langues et communications (AFELC) de l'UQAM ne se serait pas déroulé dans les règles de l'art. Selon ce que nous apprenait le journal *Métro* en mars dernier, trois noms auraient été ajoutés de façon manuscrite à la liste de présences et l'un de ces étudiants n'était à priori pas membre de l'AFELC. Cette polémique a levé le voile sur une diversité de pratiques en matière de prise de présences. *« On ne prend pas les présences de façon formelle, dans le programme on se connaît bien, alors on va vite le repérer si quelqu'un tente de s'immiscer dans l'AG sans en avoir le droit »,* explique la présidente de l'Association générale des étudiantes et étudiants en médecine de l'UdeS, Jasmine Bisson.

Selon la coordonnatrice du comité de mobilisation de l'association de psychoéducation de l'UdeM et étudiante au baccalauréat en psychoéducation, Sophie Pagé Sabourin, la façon de prendre les présences varie en fonction des points à l'ordre du jour de l'assemblée. Selon elle, les présences sont principalement prises lors des assemblées de grève. Sinon, la prise de présence est faite de façon « plutôt "amicale" », toujours selon cette dernière. *« L'exécutif seulement a accès à ces listes »*, ajoute-t-elle.

« Pour entrer et avoir un carton de vote, l'étudiant doit présenter sa carte étudiante, explique l'adjoint à l'exécutif de l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM, Jean-Sébastien Crépeau. *Nous vérifions l'identité de la personne grâce à nos listes de membres. »* C'est aussi de cette façon dont fonctionnent plusieurs associations étudiantes à l'UdeM et à l'UQAM.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

LANGAGE D'AG

AG : Une abréviation pour assemblée générale

QUORUM : nombre de membres ou pourcentage de membres d'une association étudiante qui doivent être présents à l'AG pour qu'elle ait lieu.

DÉCORUM : Ensemble des règles et des conventions de bienséance dans une AG.

STIMULER LA PARTICIPATION AUX AG

Atteindre le quorum donne parfois des maux de tête à bien des comités exécutifs d'associations étudiantes. Certaines associations de l'UQAM ont choisi tout simplement de diminuer leur nombre minimum de participants, ce qui a eu des résultats plutôt inattendus.

« Avant, nous avions un quorum de 10 % des membres, ce qui équivalait à environ 250 personnes, et comme nous réussissions difficilement à l'atteindre, nous avons choisi de le diminuer à 50 membres, ce qui équivaut à environ 0,8 % », explique la coordonnatrice aux communications de l'Association facultaire de science politique et droit de l'UQAM, Anne-Marie Veillette. *Par la suite, nous avons rapidement vu notre nombre de participants monter. »* Selon elle, plusieurs de leurs membres, qui étaient contre les propositions soumises au vote à l'AG, avaient tendance à encourager les étudiants à ne pas assister aux AG pour qu'il n'y ait pas quorum et que l'AG ne puisse se tenir. Avec le quorum actuel, les personnes opposées aux propositions doivent plutôt assister aux AG pour voter, selon la coordonnatrice.

Du côté de l'Association générale des étudiantes et étudiants en médecine de l'UdeS (AGÉÉMUS), on a conservé le quorum de 7 % et on a plutôt choisi de se rapprocher des membres… virtuellement. *« La moitié de nos membres sont en stage à travers la province, alors nous mettons sur pied des vidéoconférences à Longueuil et à Saguenay pour leur permettre de suivre les AG les plus importantes à distance »,* explique la présidente de l'Association, Jasmine Bisson.

Stimuler la participation aux AG passe aussi par des actions quotidiennes. *« Pour atteindre les quorums, il est essentiel d'établir une relation de gré à gré avec les membres, d'être proche des gens et de leur faire sentir qu'on veut savoir ce qu'ils pensent, afin qu'ils aient envie de venir aux AG pour prendre la parole »,* estime la professeure adjointe à l'école de relations industrielles de l'UdeM Mélanie Dufour-Poirier.

Jasmine Bisson raconte qu'elle et son équipe ont ainsi misé sur la création d'un sentiment d'appartenance envers l'AGÉÉMUS pour stimuler la participation. *« Quand j'étais en première année, il fallait courir après les gens avant les AG pour atteindre notre quorum,* raconte-t-elle. *Nous avons mis en place différents canaux de communication pour mieux faire connaître notre association et ça a fonctionné, puisque maintenant nous avons assez de participants pour réaliser nos AG sans problème. »* Cela est passé notamment par la création de chandails à l'effigie de l'AGÉÉMUS et par l'ouverture d'un local qui expose des œuvres d'arts faites par des étudiants, et où l'on offre du café.

LEVER LA MAIN, MAIS ENCORE ?

Les procédures de vote sont souvent critiquées quand on parle des AG. *« Nous ne comptons pas systématiquement le nombre de votes en faveur ou contre une proposition,* explique la coordonnatrice aux communications de l'Association facultaire de science politique et droit de l'UQAM, Anne-Marie Veillette. *Si une majorité claire est exprimée, le presidium* [NDLR : le président] *n'a pas besoin de le faire, à moins qu'un membre ne demande le comptage ou même le vote secret. »*

Néanmoins, les associations étudiantes avec qui *Quartier Libre* a communiqué estiment que les discussions qui précèdent le vote sont tout aussi importantes que le résultat lui-même. *« L'échange est au centre de la démocratie directe,* explique Jasmine Bisson. *Quelqu'un qui vient à l'AG et qui écoute les interventions des membres pourrait sortir de l'AG avec une position qui a grandement évolué. »* C'est pour cette raison notamment que son association ne prône pas le recours au vote à distance lorsqu'il est question que l'AGÉÉMUS adopte une position ou prenne une décision. *« Nous utilisons le vote électronique à l'occasion pour prendre le pouls de nos membres sur un sujet précis, mais cela n'amène pas l'association à prendre une orientation »,* explique-t-elle.

UQAM ET UdeM : DEUX CULTURES ASSOCIATIVES

Le quorum moyen est de 10 %. Toutefois, parmi les associations de l'UQAM en grève du 23 mars au 3 avril, aucune ne requiert un quorum qui excède 2,25 %. Les associations étudiantes de l'UQAM en grève le 23 mars sont plus populeuses. Chacune d'entre elles compte entre 2200 et 5239 étudiants, alors que l'association sondée la plus populeuse de l'UdeM compte 800 membres.

Différents codes

Les associations de l'UQAM sondées par *Quartier Libre* utilisent toutes le code de procédure des assemblées délibérantes Véronneau. Plusieurs associations de l'UdeM ne spécifient pas dans leur règlements généraux quel code de procédure elles utilisent. La grande majorité des associations ont tendance à utiliser le Code Lespérance ou le Code Morin. Seule l'Association des étudiant(e)s de philosophie de l'UdeM utilise un code de procédure semblable à l'UQAM.

DES CODES QUI S'ADAPTENT

1876 ROBERT'S CODE ..... HENRY MARTYN ROBERT, général / armée américaine
1938 CODE MORIN ..... VICTOR MORIN, notaire québécois
1980 CODE LESPÉRANCE ..... MICHEL LESPÉRANCE, secrétaire-général de l'UdeM
2009 CODE VÉRONNEAU ... PATRICK VÉRONNEAU, représentant étudiant à l'UQAM

SOIRÉE SOUS LES TROPIQUES

5 À 9 DES CYCLES SUPÉRIEURS

MARDI 21 AVRIL

AGORA DU PAVILLON JEAN-COUTU

2940, CHEMIN DE LA POLYTECHNIQUE

Nourriture gratuite pour les cycles supérieurs, 5$ pour les premier cycles sur présentation d'une preuve étudiante valide

#jaimecs

FAECUM.QC.CA

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

HALTE-GARDERIE LE BALUCHON

INSCRIPTIONS À LA HALTE-GARDERIE

POUR LE TRIMESTRE D'ÉTÉ : **14 & 15** AVRIL

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU EN PERSONNE
ENTRE 8H00 ET 16H30 AU 3333 CH. CÔTE SAINTE-CATHERINE
PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS INSCRITS, PREMIERS SERVIS !

FAECUM.QC.CA

FAÉCUM
le baluchon

QUELLE DIRECTION ?

Lors du congrès tenu les 4 et 5 avril derniers à Salaberry-de-Valleyfield, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) s'est départie de l'ensemble de son conseil exécutif qui proposait un repli stratégique au mouvement étudiant. Les nouvelles orientations sont claires : poursuivre la grève maintenant, sans attendre les syndicats qui pourraient débrayer plutôt à l'automne.

PAR KATY LAROUCHE

« C'est sain pour l'ASSÉ d'avoir des membres qui proposent des idées diversifiées, cela permet de discuter et de prendre ensemble une décision », déclarait à *Quartier Libre* la membre active du comité Printemps 2015 et membre de l'ASSÉ Fannie Poirier, en marge de la manifestation du 2 avril.

La situation se serait toutefois présentée autrement à l'ouverture du congrès, samedi dernier. D'emblée, les membres du conseil exécutif (CE) auraient déclaré leur volonté de démissionner et de se retirer du débat. Les représentants des associations membres ont alors pris la décision de les destituer de façon symbolique.

> *« C'est normal, il y a toujours des dissensions à l'interne, même dans les mouvements syndicaux, mais devant le public il vaut mieux projeter une image unie, prouvant que l'on est en parfait contrôle de la situation. »*
>
> **Mélanie Dufour-Poirier**
> Professeure adjointe à l'École de relations industrielles de l'UdeM

« Ce n'est pas le contenu du message sur le report de la grève qui a agacé, mais plutôt la façon de procéder et le moment choisi »,* a expliqué la porte-parole intérimaire de l'ASSÉ, Hind Fazazi, en conférence de presse. Au congrès, les participants ont adopté une motion de blâme à l'endroit du CE, jugeant l'envoi d'une lettre de réflexion aux membres à un si court intervalle du Congrès tout à fait inapproprié.

« Il faut savoir ralentir au bon moment pour mieux repartir plus tard », concluait l'exécutif de l'ASSÉ dans ce texte préparatoire à son congrès des 4 et 5 avril à Salaberry-de-Valleyfield. Malgré l'échéance des conventions collectives en avril, les syndicats doivent observer 90 jours de négociation avant de pouvoir légalement entrer en grève.

Entre syndicats et étudiants : un malaise

La professeure adjointe à l'École de relations industrielles de l'UdeM Mélanie Dufour-Poirier est d'avis qu'à la suite de la mobilisation record de 2012, les attentes sont élevées envers les étudiants cette année. *« C'est normal, il y a toujours des dissensions à l'interne, même dans les mouvements syndicaux, mais devant le public il vaut mieux projeter une image unie, prouvant que l'on est en parfait contrôle de la situation,* estime-elle. *Peut-être que le message mis de l'avant actuellement n'est pas assez puissant et rassembleur pour soulever les foules et pour que les membres et les alliés mettent de côté leurs divergences afin de faire front commun. »*

S'associer aux syndicats ne semble effectivement pas faire l'unanimité dans le mouvement étudiant et les membres n'ont jusqu'à maintenant pas hésité à rendre publiques leurs positions. *« Cette confiance aveugle envers la mobilisation syndicale rend perplexe* […] *Va-t-on remettre entre les mains de dirigeants syndicaux notre destinée politique ? »* écrit le comité Printemps 2015 dans un communiqué, en réponse à la lettre de l'ASSÉ.

De son côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui était l'un des trois piliers de la grève de 2012, se dissocie du présent mouvement de contestation. *« La FEUQ considère que la grève est un moyen de pression ultime, et non un objectif et qu'elle doit être utilisée en dernier recours,* précise le porte-parole de la Fédération, Jonathan Bouchard. *Il y a une mobilisation à construire autour d'enjeux précis et clairs, et beaucoup d'étapes restent à franchir avant de se lancer dans une grève : informer, sensibiliser, faire de la mobilisation régionale, rencontrer et discuter avec le gouvernement, etc. »* La FEUQ estime qu'il est encore trop tôt pour entamer un tel processus. Jonathan Bouchard n'exclut pas que la Fédération se joigne au mouvement à l'automne, mais la présence des syndicats ne sera pas un élément déterminant dans la décision de débrayer, selon lui.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) n'envisage pas pour l'instant de s'allier officiellement avec les étudiants. *« On a pas à s'ingérer dans la décision que le mouvement étudiant va prendre,* précise le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux. *De notre côté, si le gouvernement ne bouge pas, on est en train de préparer notre mouvement de contestation pour l'automne et tant mieux si les associations étudiantes se joignent à nous à ce moment-là. »*

Poursuivre le mouvement

La décision de poursuivre le mouvement maintenant n'exclut pas une remobilisation à l'automne. *« On ne reporte pas un mouvement en branle,* juge Fannie Poirier. *Les manifestations sont nombreuses et populeuses, il y a une grogne populaire qui se fait entendre. Être dans la rue au printemps, ce n'est que de bonne augure pour l'automne. »* Entre-temps, ce sont les associations étudiantes sur les campus qui choisiront la direction que prendra le mouvement en renouvelant ou non leur mandat de grève.

« Les prochains jours seront critiques, le nouveau conseil exécutif de l'ASSÉ devra passer le test d'efficacité et prouver qu'il est en mesure de reprendre les rênes, qu'il est connecté avec sa base militante et qu'il pourra éclairer le mouvement », juge Mme Dufour-Poirier. Le conseil exécutif intérimaire de l'ASSÉ sera élu le 9 avril et siègera jusqu'à la tenue du congrès d'orientation de l'ASSÉ des 25 et 26 avril 2015.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

L'ex porte-parole de l'ASSÉ, Camille Godbout, a aussi démissionné au cours du congrès du 4 et 5 avril. Un porte-parole intérimaire sera élu le 9 avril prochain, lors du Conseil Central de l'ASSÉ.

* ICI Radio-Canada

SOCIÉTÉ EN BRÈVES

CITATION DE LA SEMAINE

LE MINISTRE DEMANDE AUX RECTEURS DE SÉVIR

En entrevue sur les ondes de la radio CHOI FM, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche François Blais a semé la controverse en disant qu'il estimait que l'expulsion de deux ou trois étudiants par jour pourrait calmer la grève étudiante. Le ministre a par la suite nuancé ses propos en soutenant qu'il ne s'agissait pas d'imposer des quotas aux établissements.

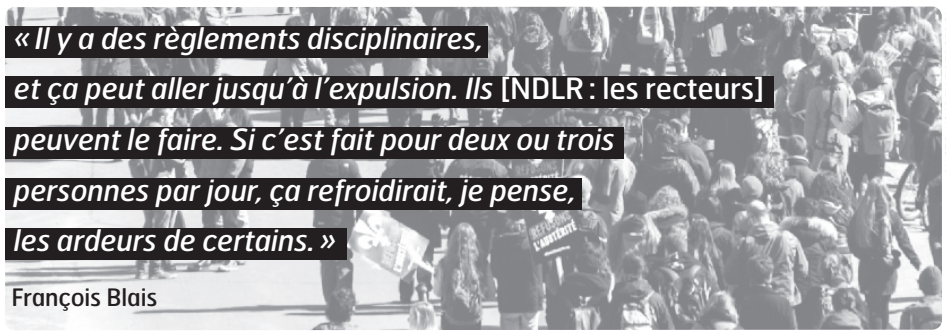

« Il y a des règlements disciplinaires, et ça peut aller jusqu'à l'expulsion. Ils [NDLR : les recteurs] *peuvent le faire. Si c'est fait pour deux ou trois personnes par jour, ça refroidirait, je pense, les ardeurs de certains. »*

François Blais

PHOTO : ISABELLE BERGERON

L'UQTR RISQUE LA MISE SOUS TUTELLE

Entre le passage de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et l'enquête du vérificateur général du Québec toujours en cours, l'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) est actuellement confrontée à beaucoup d'agitation. La députée caquiste d'Arthabaska, Sylvie Roy, revendique pour ces raisons la mise sous tutelle de l'établissement. Lumière sur une solution de dernier recours.

PAR ANNE GABRIELLE DUCHARME

Un rapport a mis en lumière les difficultés de gestion de la rectrice de l'UQTR.

PHOTO : COURTOISIE UQTR

La mise sous tutelle est un moyen rarement utilisé qui consiste à suspendre l'administration d'un établissement pour la remplacer temporairement par une instance supérieure. « *C'est une période de temps que l'on laisse à une institution pour qu'elle se remette sur pied lorsqu'elle n'arrive plus à se gérer,* explique le professeur de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et codirecteur du Centre de recherche sur la gouvernance, Luc Bernier. *L'université peut profiter de ce moment pour assainir ses finances et renégocier ses modes de fonctionnement avec les syndicats.* »

Dans le cas de l'UQTR, c'est probablement un administrateur du réseau Université du Québec qui prendra le flambeau, selon M. Bernier. Au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des cadres supérieurs possèdent également les capacités d'assurer un tel remplacement.

Le professeur en gestion économique de l'UQTR, Benoît-Mario Papillon, émet certaines hypothèses sur la source du problème. *« Il y a une nouvelle direction depuis peu qui ne provient pas du réseau Université du Québec,* affirme-t-il. *Ce sang neuf a pu susciter des tensions. »* Il précise néanmoins que l'agitation au sein de l'administration de l'établissement n'affecte pas son travail.

La Commission des relations du travail étudie actuellement deux dossiers de harcèlement qui concernent des hauts dirigeants de l'Université. La seconde partie des audiences aura lieu avant la fin de l'année.

MILITER : BON POUR LE CV ?

Neuf étudiants de l'UQAM risquent d'être expulsés pour avoir participé à des activités de perturbation. Pour eux, les actions de protestation ont un goût amer. Si militer comporte des risques, cela peut-il nuire à l'entrée sur le marché de l'emploi ?

PAR CAMILLE FEIREISEN

Militer, c'est participer de manière active à la vie d'un parti politique, d'une association ou d'un syndicat. *« Il est important de faire la différence entre le fait de militer au sein d'une association pour défendre des valeurs communes et commettre des actes de vandalisme punis par la loi »,* rappelle la professeure adjointe en gestion des ressources humaines à l'École de relations industrielles de l'UdeM, Émilie Genin.

Militer pour montrer son implication citoyenne permettrait de développer des compétences de leadership, selon Mme Genin. *« Les étudiants qui militent dans des associations apprennent à prendre la parole en public et se constituent un réseau de contacts,* explique-t-elle. *Ce sont des aptitudes qui sont valorisées par certains employeurs. »* Pour devenir conseiller syndical ou pour travailler dans des organisations à but non lucratif, s'investir dans la vie associative de son université pourrait donc être bénéfique.

Selon l'ancien président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et porte-parole du Printemps 2012, Léo Bureau-Blouin, le militantisme constitue une expérience humaine et professionnalisante. *« L'implication étudiante permet de connaître ses forces et ses limites, ce qui est un grand atout au travail,* juge-t-il. *Comme représentant étudiant, on doit travailler en équipe, gérer un budget, gérer un échéancier et livrer des résultats. J'ai appris à travailler dans un contexte très stressant et à bien comprendre l'environnement médiatique québécois. »*

L'école de la politique

Pour le professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'UdeM Pierre Trudel, l'université est aussi la période propice pour acquérir de l'expérience. *« Les personnes très investies dans le militantisme étudiant ont souvent joué des rôles importants dans la vie politique,* rappelle le professeur. *On les retrouve souvent dans des activités à caractère public et, dans cette mesure, il est rare que ces personnes souffrent de leur visibilité médiatique. »* L'ancien premier ministre québécois Daniel Johnson père, par exemple, a d'abord été président de l'Association des étudiants de l'UdeM. L'ancien premier ministre du Québec Bernard Landry a quant à lui été président de l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'UdeM.

Étudiant en droit à l'Université Laval, Léo Bureau-Blouin est devenu président du comité national des jeunes péquistes. C'est aux côtés de ses camarades qu'il a réalisé les conséquences de la politique et l'importance de se mobiliser très tôt. *« Un cégep ou une université est une microsociété, et les associations étudiantes ressemblent à des syndicats ou à des microgouvernements »,* juge Léo Bureau-Blouin.

Des lois contre la discrimination

Selon les articles 10, 16 et 18 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, il est interdit de discriminer un candidat à l'embauche en raison de ses idées politiques. Pour le chargé de cours à la Faculté de droit de l'UdeM Frédéric Bérard, le militantisme étudiant ne pose donc pas de problème pour accéder à l'emploi, à moins d'avoir violé le Code criminel. *« Si l'on est reconnu comme casseur, cela va poser problème et être inscrit dans le casier judiciaire,* note-t-il. *Mais sinon, mis à part d'éventuelles contraventions pour infractions aux règlements municipaux, il n'y a pas de traces dans le casier. »*

En outre, une entreprise n'a pas l'obligation de vérifier les antécédents judiciaires de ses futurs employés. *« Une grande entreprise a les moyens de vérifier, mais une petite société sans service de ressources humaines n'aura pas forcément l'idée de le faire »,* rapporte madame Genin.

Pour l'étudiant menacé d'expulsion par l'UQAM, Samuel Cossette, la décision que prendra l'université à son égard pourrait avoir des impacts sur sa carrière. *« Les dangers sont ceux que l'UQAM fait planer : perte de diplôme, retard au niveau des études, du parcours professionnel… les impacts d'une expulsion sont extrêmement graves et l'UQAM ne semble pas du tout prendre cela en considération »,* estime-t-il.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) lors du printemps 2012, a profité de son expérience militante pour se lancer en politique avec le Parti Québécois.

Une protection… en théorie

Si en théorie un employeur n'a pas le droit de demander les opinions politiques ou l'engagement militant d'un futur employé, en pratique, la visibilité donnée par les manifestations peut s'avérer problématique. Émilie Genin note qu'une fois embauché par un syndicat, il devient plus difficile de se réorienter vers le privé. *« Le risque, c'est d'être étiqueté d'un certain côté et pas de celui du patronat »,* précise-t-elle.

Toutefois, il n'est pas nécessaire de détailler chaque période de son parcours sur son CV, et la discrétion peut parfois s'avérer utile, selon Émilie Genin. *« Si on postule pour entrer dans un grand cabinet d'avocats et qu'on juge qu'avoir milité risque d'être problématique, on ne va pas le noter dans notre CV »,* mentionne-t-elle.

Même s'il convient que les risques pour son futur sont bien présents, Samuel Poulin ne regrette pas son implication dans les activités militantes qui le mèneront peut-être à l'expulsion. *« Je suis d'avis que les apports personnels du militantisme, "l'école de la vie" que cela propose, sont de loin supérieurs aux inconvénients que cela peut apporter »,* juge-t-il.

Sur ce point, Mme Genin et Léo Bureau-Blouin sont du même avis : avoir le sentiment qu'on fait partie d'une communauté serait extrêmement gratifiant faisant contrepoids à toutes les critiques qu'il est possible de recevoir.

EXPULSIONS À L'UQAM

Neuf étudiants de l'UQAM sont menacés d'expulsion après avoir participé à des activités de perturbation sur le campus et avoir commis *« du vandalisme et des actes illégaux »,* fait valoir la direction de l'UQAM. Six de ces étudiants font face à une suspension d'une année. Les trois autres, dont Justine Boulanger, qui siège au conseil d'administration et au comité exécutif de l'UQAM, risquent l'expulsion définitive de l'établissement.

UL
CAMPUS D'ÉTÉ
À L'ÉTÉ 2015, PAS DE VACANCES POUR LES PASSIONNÉS !
50 écoles d'été / 1300 cours réguliers / 150 cours à distance ulaval.ca/ete
UNIVERSITÉ LAVAL
Ville de Québec

MANIFESTER… EN TOUTE SÉCURITÉ ?

Durant les dernières manifestations étudiantes dénonçant notamment l'austérité, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est intervenu pour maintenir l'ordre et le respect des règlements municipaux. L'affrontement avec les policiers lorsqu'une manifestation est jugée illégale effraierait certains étudiants. Rester en sécurité est-il possible lorsque l'on manifeste ?

PAR ALICE MARIETTE

« Si les étudiants ont peur d'aller aux manifestations, c'est à cause des démonstrations de brutalité policière », estime l'ancienne porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), Camille Godbout. Le 26 mars dernier, un policier du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a tiré à bout portant une cartouche de gaz lacrymogène sur le visage de l'étudiante au Cégep Garneau Naomie Trudeau-Tremblay, âgée de 18 ans.

« Je faisais partie de la grève en 2012 et j'ai toujours peur des manifestations depuis, je n'aime pas la menace constante et la violence parfois gratuite dont la police peut faire preuve sur l'ensemble des manifestants », confie l'étudiante au baccalauréat en psychologie Marie-Lou Faquette.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

Des policiers ont bloqué la route aux manifestants à la fin de la marche du 2 avril dernier, organisée par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Selon le sergent responsable des relations médias du SPVM, Laurent Gingras, lorsque la décision de déclarer une manifestation illégale est prise, en vertu du règlement P-6, le message est diffusé par des mégaphones sur les lieux de la manifestation ainsi que sur le compte Twitter du SPVM. Dès lors, toute personne présente sur les lieux s'expose à des sanctions pénales, voire criminelles. *« Nous déclarons une manifestation illégale seulement si des actes criminels sont commis, comme une agression envers des policiers et des méfaits envers des propriétés ou des véhicules, ou si l'itinéraire n'est pas divulgué »*, explique-t-il.

Dans ce contexte, de nombreuses arrestations sont opérées par la police, notamment au moyen de souricières. *« La présence de policiers antiémeute lourdement armés est une provocation pure et simple face à une foule pacifique non armée, je crois que ces tactiques policières sont tout simplement un moyen de couper les ailes à un mouvement populaire »,* estime l'étudiant au baccalauréat en sciences infirmières Marc-Olivier Myre.

Collaboration difficile

Une entente entre policiers et manifestants semble impossible, selon l'ASSÉ. *« Nous n'allons jamais collaborer avec la police,* affirmait Camille Godbout, en prévision de la manifestation du 2 avril dernier. *Même si la manifestation est déclarée illégale, nous continuerons à marcher. »* La porte-parole invite toutefois chacun à prendre ses propres décisions et à connaître ses limites. Pendant les manifestations qu'elle organise, l'ASSÉ distribue des tracts expliquant aux participants leurs droits en cas d'arrestation.

« Pour les policiers, une bonne manifestation est une manifestation qui dure le moins longtemps possible », pense le professeur adjoint à l'École de criminologie de l'UdeM Massimiliano Mulone. Selon lui, le recours au règlement P-6 est presque systématique, car le but des forces de l'ordre est de couper court toute manifestation. Le professeur précise aussi que lors de petites manifestations, les arrestations seraient plus nombreuses. *« S'il y a trop de monde, il va être difficile d'arrêter la manifestation, mais si elle est peu achalandée, une arrestation massive sera plus facile à mener »,* illustre-t-il.

Selon l'expérience de l'étudiante au baccalauréat en sciences infirmières Marine Aronica, l'objectif du SPVM est généralement de contrôler l'itinéraire des manifestants. *« J'étais à la manifestation du 21 mars, les policiers ont voulu dévier le mouvement en bloquant une rue et pour ça, ils ont dû traverser la foule,* relate-t-elle. *Comme la plupart des gens ne les ont pas vu arriver, certains sont tombés et d'autres ont paniqué. »*

Itinéraire tenu secret

Lors de manifestations étudiantes, les organisateurs ne dévoilent que rarement leur itinéraire. Pourtant, en l'absence de cette information, le SPVM peut immédiatement déclarer la manifestation illégale. *« On ne le divulgue pas, car une manifestation est faite pour déranger, donc si on donne le trajet, on perd cela,* expliquait Camille Godbout. *On l'a vu aussi, lorsque l'on fournit l'itinéraire à la police, ça ne veut pas dire qu'elle ne va pas agir de façon brutale avec les manifestants. »*

Si l'itinéraire est tenu secret, c'est à cause du manque de confiance des étudiants envers les policiers, selon M. Mulone. *« En connaissance du trajet, la police va pouvoir se préparer, et c'est justement ce que les manifestants souhaitent éviter »*, explique le professeur.

Les forces de l'ordre ont alors recours à une autre stratégie. *« Durant les manifestations, la police utilise des agents de médiation qui doivent établir un contact avec les meneurs afin d'établir un canal de communication et de les diriger en les conseillant »,* explique M. Mulone. Ils sont parmi la foule, sans armement, et tentent de dialoguer avec les organisateurs, qui portent des dossards dans le cas de l'ASSÉ par exemple.

Le SPVM n'a pas souhaité détailler ses stratégies auprès de *Quartier Libre*. *« Simplement, on doit être prêt à répondre à toute urgence, donc parfois on ne peut pas attendre qu'une manifestation dégénère avant d'agir »,* commente le sergent Laurent Gingras. Selon lui, les policiers ne feront rien tant que la sécurité des citoyens n'est pas en danger. Malgré tout, la réaction des étudiants concernant les événements survenus à Québec portent à croire que la bonne entente entre policiers et manifestants ne sera pas atteinte de sitôt.

COMPORTEMENT À ADOPTER POUR NE PAS PARAÎTRE « SUSPECT » LORS D'UNE MANIFESTATION* :

- Ne pas être **MASQUÉ**.

- Ne pas porter un **GROS SAC À DOS**. Surtout s'il a l'air bien rempli, cela peut signifier qu'il contient des objets dangereux.

- Ne pas porter de **VÊTEMENTS NOIRS**. Pour les forces de l'ordre, il est facile de repérer une personne qui porte des couleurs vives, donc elle sera considérée comme inoffensive.

* Selon le constat du professeur adjoint à l'École de criminologie Massimiliano Mulone

TROIS PHRASES À RETENIR EN CAS D'ARRESTATION

JE SUIS ACCUSÉ DE QUOI ? Si une personne est en état d'arrestation, la police est légalement obligée de lui dire de quoi elle est accusée.

POUVEZ-VOUS VOUS IDENTIFIER ? Les policiers doivent s'identifier, en vertu de leur code de déontologie. Il peut être utile de noter ou de mémoriser leur nom et leur matricule ainsi que tous les détails de l'arrestation, surtout si cette dernière a semblé brutale.

JE NE PARLERAI QU'EN PRÉSENCE DE MON AVOCAT. Une personne accusée n'est tenue de donner que son nom, son adresse et sa date de naissance, pour le reste elle a le droit de garder le silence.

Source : Éducaloi

REPORTAGE PHOTO

L'ART DE SE MOBILISER

En 2015 comme au printemps 2012, les manifestations amènent avec elles leur lot de créations : illustrations et slogans redoublant parfois d'imagination, figures imposantes en papier mâché et improvisations musicales. Derrière ces créations, amateurisme et véritables talents d'artistes se mêlent, créant une véritable cacophonie des genres. Mais le dessein est toujours le même : poser un regard critique, voire virulent sur notre société.

TEXTE PAR CAMILLE DUFÉTEL

PHOTO : ISABELLE BERGERON

PHOTO : ISABELLE BERGERON

2 AVRIL 2015 Des dizaines de milliers de manifestants ont pris pour point de départ le Square Victoria. L'ambiance est au départ festive. Au milieu des centaines de pancartes, émerge un drapeau du Québec taché de faux sang.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

21 MARS 2015 Une manifestation pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard rassemble plusieurs milliers de personnes au centre-ville de Montréal. Une manifestante lance une énorme pelote de laine en fil rouge, qui représente selon elle « le tissu social ».

PHOTO : ISABELLE BERGERON

2 AVRIL 2015 Une manifestante brandit une caricature représentant un policier. Une infirmière et une enseignante qui se serrent la ceinture et se batte contre l'austérité, non loin du premier ministre Philippe Couillard, de l'ancien ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Yves Bolduc et du ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette. Ces derniers auraient oublié de serrer la leur, laissant déborder des poches pleines d'argent.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

28 MARS 2015 Des milliers de personnes manifestent contre l'austérité à travers les rues de Montréal. La marche est organisée par le comité Printemps 2015. Au milieu des dizaines de pancartes, un « CRAC » fait de l'œil à notre photographe Isabelle Bergeron. La création représente la fleur de lys du Québec. Celle-ci commence à se fissurer sous la pression d'un étau qui se resserre sur elle.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

31 OCTOBRE 2014 « L'austérité, une histoire d'horreur » est le thème d'une manifestation contre l'austérité en cette journée de l'Halloween. Plusieurs dizaines de milliers de manifestants prennent pour point de départ le bureau du premier ministre Philippe Couillard.

PHOTO : CAROLINE POLIQUIN

2 AVRIL 2015 Les étudiants de l'École Nationale de Théâtre du Canada invitent toute la communauté artistique du Québec à les rejoindre devant l'École Nationale avant de marcher vers la manifestation nationale au Square Victoria. Plusieurs d'entre eux brandissent tout sourire une marionnette géante de loup.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

2 AVRIL 2015 : illustration de loup, manifestation nationale.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

2 AVRIL 2015 Des étudiants promènent une tête géante en papier mâché représentant le premier ministre affublé de cornes.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

28 MARS 2015 Trois manifestants brandissent chacun un énorme personnage au teint grisâtre tenant entre leurs mains un tableau. Chaque tableau fait état des coupes et des mesures annoncées ces derniers mois par le gouvernement, au primaire, dans les cégeps et à l'université.

PHOTO : ISABELLE BERGERON

PHOTO : ISABELLE BERGERON

28 MARS 2015 La manifestation se poursuit tout en musique.

CRIER À L'INJUSTICE

PHOTO : FLICKR.COM / ENEAS

Quartier Libre fait voyager ses lecteurs aux quatre coins de la planète dans une série d'articles qui leur fait découvrir les universités d'ailleurs. Ce numéro-ci : **le Mexique**

Il est difficile de dresser un portait succinct des universités mexicaines tant elles sont le reflet de leur société : diversifiées, riches de leurs différentes cultures, et présentant de fortes inégalités. Certaines sont également porteuses de grands mouvements sociaux.

PAR MATHIAS ROJO

Le récent diplômé d'un baccalauréat en anthropologie à l'UdeM Armin Ghaderi vient de passer six mois à l'Université autonome métropolitaine (UAM), qui compte plus de 92 000 étudiants. *« C'est comme un microcosme au sein de la ville,* indique-t-il. *Lors de la journée de présentation de l'Université aux étudiants étrangers, nous avons effectué toutes sortes d'activités "brise-glace". Nous avons visité le campus, mais également les productions agricoles de l'Université, parce que la Faculté d'agronomie produit toutes les denrées nécessaires au fonctionnement des cafétérias. »*

La professeure à l'Institut de recherche sociale de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) Eugenia Allier est actuellement présente pour six mois sur le campus de l'UdeM. Elle travaille au sein du Réseau d'études sur l'Amérique latine du campus. L'UNAM est la plus grande université du Mexique : elle compte 350 000 étudiants, soit sept fois plus qu'à l'UdeM. *« La grande différence avec l'UdeM est que neuf lycées sont rattachés à l'UNAM, ce qui représente une partie importante du nombre d'étudiants »,* explique Mme Allier.

Selon Mme Allier, de façon générale, l'organisation du cursus universitaire au Mexique est relativement similaire à celle du Canada, avec l'équivalent d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat. Seul le baccalauréat, appelé *licenciatura*, diffère quelque peu, puisqu'il s'effectue sur quatre ans.

C'est dans le cadre de sa 4e année de *licenciatura* en sciences physiques que l'étudiante mexicaine Adriana Canales a décidé de participer au programme d'échange mis en place entre l'UdeM et l'UNAM. Dans son domaine, Adriana souligne la facilité avec laquelle il est possible d'aider les professeurs dans leurs travaux en dehors des cours, à l'UNAM. *« J'ai simplement envoyé un courriel à l'un de mes professeurs dont les recherches m'intéressaient, puis je suis allée le voir à la fin du cours »,* raconte-t-elle. L'étudiante a ensuite eu l'occasion de présenter les résultats de ses travaux avec son professeur lors d'une conférence internationale.

« L'UNAM, en tout cas en sciences humaines, propose un enseignement assez traditionnel au niveau de la licenciatura*,* affirme Mme Allier. *Les classes comportent au maximum une soixantaine d'étudiants. Le professeur expose son cours pendant que les étudiants prennent des notes. »* Ce n'est cependant pas le cas partout, selon elle. *« À l'UAM, les effectifs sont réduits, entre 15 et 20 étudiants, et le cours se déroule plus sous une forme de discussion »,* assure-t-elle.

Selon Armin, l'enseignement à l'UAM est pensé de façon à former des esprits critiques en sollicitant davantage la participation des étudiants durant les cours. *« Même le déroulement d'une présentation orale est basé sur une discussion, contrairement à ce qui se fait dans les universités canadiennes, où l'on va dérouler son plan très linéairement puis ensuite répondre à toute une série de questions »,* précise-t-il.

La gratuité… ou presque

Une particularité des universités publiques au Mexique est qu'elles peuvent être gratuites ou quasi-gratuites, ce qui est le cas de l'UNAM, de l'UAM, et de bien d'autres universités publiques. *« L'admission à la* licenciatura *n'est possible qu'après avoir réussi un examen d'entrée qui est propre à chaque université, qu'elle soit publique ou privée,* explique Mme Allier. *Pour pallier ce type de sélection, l'Université autonome de la ville de Mexico (UACM) a décidé de changer l'examen d'entrée en un tirage au sort. »*

Face à cette sélection difficile au sein des universités publiques, il existe un grand nombre d'universités privées vers lesquelles les étudiants peuvent se tourner. *« Il faut néanmoins savoir que ces universités ont un coût d'environ 10 000 $ US par an,* précise Mme Allier. *Plusieurs fois, le gouvernement a voulu imposer des frais d'inscription à l'entrée des universités, mais les fortes mobilisations étudiantes ont mis en échec toute tentative. »*

Une culture de la mobilisation

Plusieurs fois par le passé, les étudiants mexicains se sont massivement mobilisés pour défendre et choisir l'avenir de leurs universités. En 1990, l'UNAM a été bloquée pendant presque un an, les étudiants refusant de voir leurs droits de scolarité augmenter d'un centime. L'an dernier, une forte mobilisation étudiante s'est également créée, pour s'indigner cette fois de la disparition des 43 étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa. Adriana a pris parti pour cette mobilisation. *« Durant deux mois, l'université était bloquée* […]. *Pendant cette même période, les* Granaderos [NDLR : Police antiémeute] *ont encerclé notre campus, ce qui a fait monter une certaine tension. »* Adriana raconte qu'avec ses collègues de classe, elle a occupé les locaux nuit et jour au cours de cette période afin de surveiller et de protéger leur matériel d'éventuelles dégradations. Si ils ne l'avaient pas fait, les étudiants auraient pu en être tenus responsables, selon elle.

Selon Mme Allier, ces disparitions sont l'une des conséquences de problèmes graves et profonds au Mexique. *« Bien qu'il soit important de manifester pour dénoncer ces abus, cela ne peut pas être la seule réponse apportée à ces problèmes »,* affirme Mme Allier. Selon la professeure, ce mouvement devrait finalement s'estomper, puisqu'il ne s'est pas étendu spontanément dans tout le Mexique.

LES UNIVERSITÉS MEXICAINES EN BREF

Durée de l'année scolaire : de août à mai
Taux de diplomation (2012) : 16,3 % (47,7 % au Canada)
Coût des études : de la gratuité (public) à 10 000 $ (privé)
Nombre d'étudiants de l'UdeM ayant effectué un échange dans les trois dernières années : 13
Nombre d'universités qui possèdent une entente d'échange avec la Maison internationale de l'UdeM : 11
Université la plus prestigieuse : Université nationale autonome du Mexique (UNAM)

Sources : Classement de Shanghai, Institut de statistique de l'UNESCO, Maison Internationale de l'UdeM

CULTURE
SORTIES
TROIS DÉCOUVERTES À PETIT PRIX

PAR CAROLINE POLIQUIN

MUSIQUE
DEMI-FINALES DES FRANCOUVERTES

Le 31 mars dernier avait lieu le dernier concert préliminaire des Francouvertes. À cette occasion, les demi-finalistes ont été sélectionnés. Les 13, 14 et 15 avril prochains, les artistes devront offrir une seconde prestation afin de se qualifier pour la grande finale du 11 mai au Club Soda.

« Ça va faire des soirées très diversifiées, explique la directrice des Francouvertes, Sylvie Courtemanche. *Chaque année est différente. On dit toujours que c'est très varié, mais cette année, ça l'est plus que jamais. On a même un* band trad*. »*

Le 13 avril, Rosie Valland, The Urban Indians ainsi que Dylan Perron et Élixir de Gumbo seront à l'affiche, suivis par Anatole, YOKOFEU et PONI le lendemain, et par C.-Antoine Gosselin, Émile Bilodeau et Samuele le 15 avril.

PHOTO : RICHARD MERCIER

Le demi-finaliste, Anatole, a offert une performance particulièrement théâtrale.

Il sera possible de voter pour l'un des 21 participants à partir du 14 avril et jusqu'au 8 mai. Une bourse SiriusXM de 1 000 $ et un chèque cadeau de Moog Audio de 1 500 $ seront remis à l'artiste remportant le prix du public.

Demi-finales des Francouvertes
Lion d'Or | 1676, rue Ontario Est | 13, 14 et 15 avril à 20 heures
10 $ pour chaque représentation

EXPOSITION
L'INSTANT IMMOBILE

Le 16 avril prochain, à la Galerie 2456, sera présenté le vernissage de L'instant immobile, exposition de l'artiste peintre Micheline Bourque. L'exposition présente des œuvres en peinture, en acrylique et en techniques mixtes sur toile ou sur bois. *« Mes tableaux sont toujours amorcés d'une manière gestuelle, à larges coups de pinceau, dans un tourbillon de couleurs*, raconte l'artiste. *Le départ sur la toile est toujours le même : une peinture directe sans dessin préalable. Peu à peu, les formes surgissent et je laisse place à la transformation, au hasard, au fantastique, chaque tableau devenant une découverte. »*

Dans cette exposition, un animal en particulier revient d'une œuvre à l'autre : il s'agit du cheval. Il illustre, selon Mme Bourque, à la fois l'enfance et l'univers théâtral. Toutefois, la peintre tient à laisser le spectateur inventer lui-même les histoires que ses tableaux recèlent.

L'instant immobile
Galerie 2456 | 2456, rue Beaubien Est
Du 14 au 19 avril | Vernissage 16 avril à 15 heures | Entrée libre

CHANSON COUP DE ♥ de Quartier L!bre
NAVERT « TROUVER ASILE »

Formé de l'auteure-compositrice-interprète Annie-Claude Navert et du musicien-compositeur-réalisateur Guillaume Chartrain, le duo Navert propose un premier album électro pop aux saveurs des années 1980. Parfois dissonante, la pièce « Trouver asile » reste tout de même terriblement accrocheuse. Elle est actuellement en 3e place du palmarès francophone de CISM.

EXPOSITION
FOLKLORE FUTUR

Jusqu'au 9 mai, les galeries du MAI (Montréal, arts interculturels) présentent une exposition de l'ordre du « réalisme magique », joignant les œuvres des deux artistes en arts visuels Shabnam Zeraati et Emily Jan.

L'artiste d'origine iranienne Shabnam Zeraati expose une dizaine de dessins grand format ainsi qu'une centaine de petites sculptures. Ses œuvres représentent des personnages mystiques, mi-humains mi-animaux. Emily Jan a quant à elle conçu des installations sculpturales à partir de matériaux recyclés comme du tissu, du papier mâché et des objets divers. Elle a créé un tableau grandeur nature rappelant les natures mortes hollandaises du 17e siècle.

« Elles [NDLR : ces artistes] *proposent une trame narrative à la fois ancrée dans le réalisme, l'objectif et l'empirique, mais aussi dans le surnaturel, le miraculeux et l'étonnant,* explique le directeur général et artistique du MAI, Michael Toppings. *Elles créent ce que nous reconnaîtrons un jour comme les coutumes d'une ère. »* Selon lui, c'est ce qui justifiait de nommer l'exposition Folklore Futur.

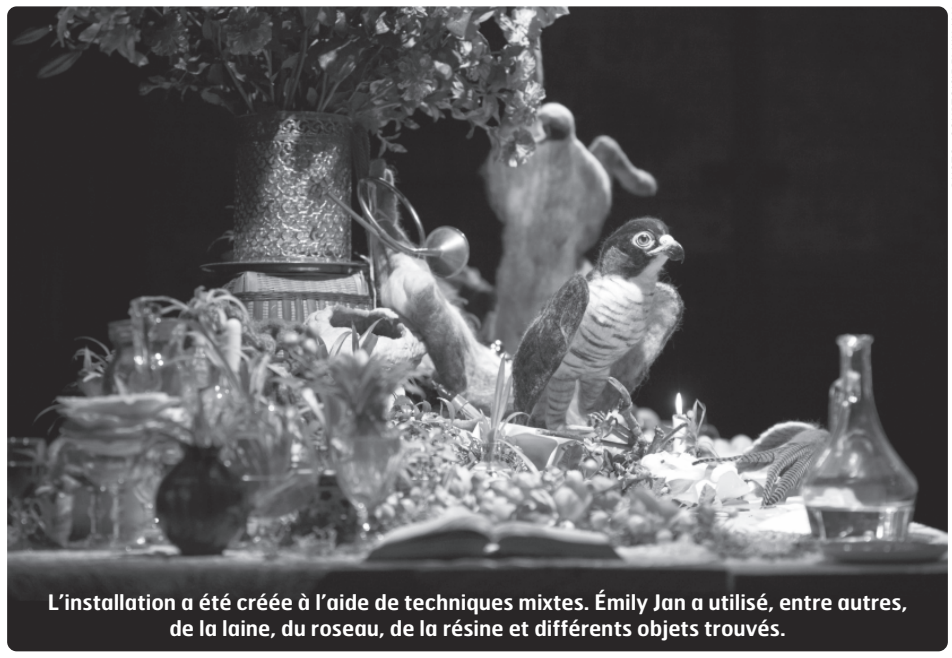
PHOTO : COURTOISIE EMILY JAN

L'installation a été créée à l'aide de techniques mixtes. Émily Jan a utilisé, entre autres, de la laine, du roseau, de la résine et différents objets trouvés.

Folklore Futur
MAI (Montréal, arts interculturels)
3680, rue Jeanne-Mance | Du 28 mars au 9 mai | Entrée libre

LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE

Disponible sur App Store
DISPONIBLE SUR Google play

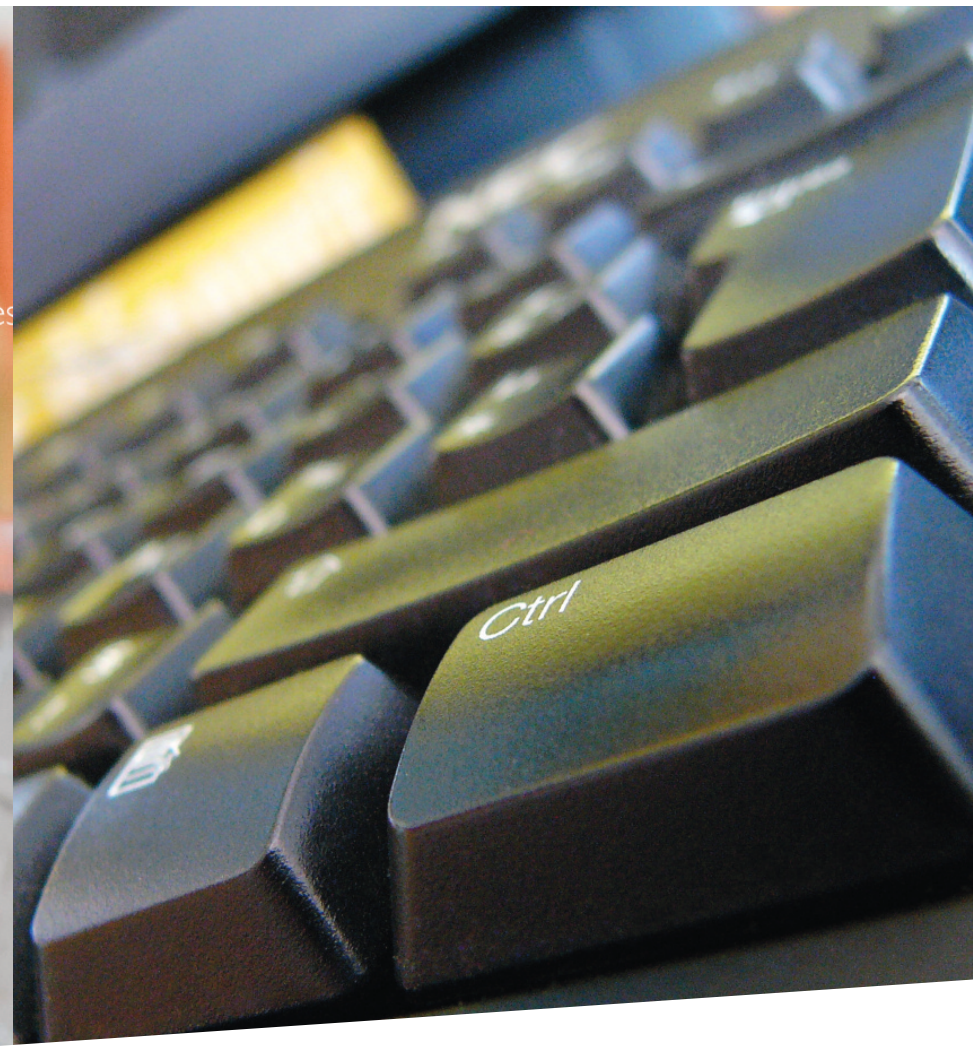

LES PETITES ANNONCES DE QUARTIER L!BRE
SIMPLE, EFFICACE ET GRATUIT !

quartierlibre.ca/annonces